



Vous souhaitez ré-ouvrir votre formulaire dans la même année ? Ecrivez-nous sur impactscore@impactfrance.eco

Félicitations, vous avez franchi une belle première étape en réalisant votre Impact Score. Vous êtes sur la bonne voie pour progresser. Pour information, le score moyen est de 54/100.

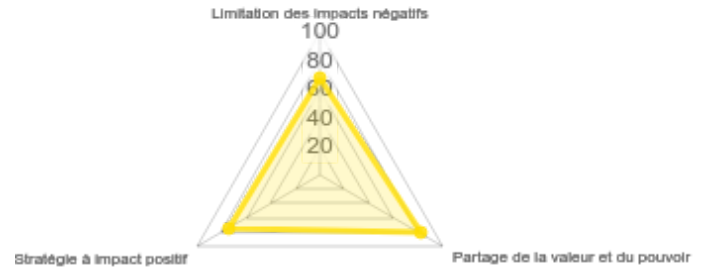
La prochaine étape ? Mettre en place des actions grâce à la boîte à outils [Impact Score Wiki](#), et repasser votre Score dans un an pour mesurer votre progression !

Mon score

74,49 / 100

Évalué le 26/04/2026

[Télécharger mes réponses](#) ▾



3 meilleurs principes d'action

#	Principe d'action	Note
1	Placements financiers responsables	4/4
2	Mécénat	4/4
3	Statuts, agréments, labels, certifications et scores	10/10

3 principes d'action à améliorer

#	Principe d'action	Note
1	Intégration des jeunes et seniors	2/4
2	Ecosystème à Impact	3/6
3	Stabilité au travail	2.25/4

Et par rapport aux autres organisations ? Vous êtes dans le...



Top 14% de tous les Impact Score



Top 11% de la région

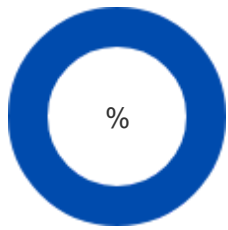


Top 1% sur le secteur



Top 15% sur la taille **Organisation de moins de 3 ans et ayant l'intention d'avoir au moins 2 salariés**

Informations entreprise



RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE

Limitation des impacts négatifs



Partage de la valeur et du pouvoir



Stratégie à impact positif



Impact social 67.2/100

1. Inclusion de travailleurs éloignés de l'emploi **2.75/4**

2. Soutien de publics fragiles **2.5/4**

3. Egalité femmes-hommes **3.5/4**

4. Intégration des jeunes et seniors **2/4**

Impact écologique 69.6/100

5. Mesure de l'empreinte carbone **3.5/4**

6. Limitation de l'empreinte carbone **2.3/4**

7. Biodiversité et utilisation des ressources nature **2.5/4**

8. Economie locale et circulaire **2.83/4**

Partage du pouvoir 76.3/100

9. Parties prenantes dans la gouvernance **3/4**

10. Place des parties prenantes dans la décision **3.75/4**

11. Progression des salariés **3.2/4**

12. Stabilité au travail **2.25/4**

Partage de la valeur 85.9/100

13. Partage de la valeur entre les parties prenantes **2.75/4**

14. Ecart de rémunération **3/4**

15. Placements financiers responsables **4/4**

16. Mécénat **4/4**

Stratégie à impact positif 74.1/100

17. Engagement pour les Objectifs de Développement Durable **6/10**

18. Impact du cœur d'activité **7.66/10**

19. Statuts, agréments, labels, certifications et scores **10/10**

20. Ecosystème à Impact **3/6**

Les commentaires et pièces jointes ne sont pas obligatoires, ne sont pas pris en compte dans la notation et ne seront pas publics (y compris si vous choisissez l'option de rendre public votre Impact Score). Libre à vous de les utiliser comme suivi en interne !

100% Complété



7 questions sur 7

0/

1. Bienvenue dans le parcours destiné aux jeunes organisations de moins de 3 ans dont les statuts ont été déposés ! Les questions vous seront posées au présent et au futur afin de vous inviter à vous projeter jusqu'à 3 ans après la date de création de votre organisation. Au bout de 3 ans après la date de création ou en cas de croissance rapide, vous pourrez choisir d'être évalué sur le parcours destiné aux TPE. Confirmez-vous que votre organisation a moins de 3 ans d'existence ?*

L'Impact Score aborde de nombreuses thématiques afin de vous donner la possibilité de réaliser un bilan complet et de mettre en place des actions qui vous apparaissent les plus prioritaires pour votre organisation. Si vous avez la moindre question merci de vous rapprocher de votre structure d'accompagnement ou bien de nous écrire à l'adresse impactscore@impactfrance.eco.

Oui

Non

2. Quel est le statut juridique de votre organisation ?*

Vous ne trouvez pas votre statut ? Merci de nous écrire à l'adresse impactscore@impactfrance.eco.

- SA (Société Anonyme), SAS (Société Anonyme Simplifiée), SASU (Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle), Société commerciale de l'ESS, SAPO et SASPO (Sociétés à Participation Ouvrière)
- SARL (Société à Responsabilité Limitée) / EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée)
- Indépendant - Micro-entreprise, EI (Entreprise Individuelle), EIRL (Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée), EURL (Entreprise Unipersonnelle)
- Association loi 1901
- Société Coopérative (Société Coopérative Artisanale, Agricole, de Transport, de Commerçant, d'Entrepreneurs ou de Production)
- SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)
- Administration publique (Etat, collectivités territoriales, institutions internationales...)
- EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial), EPA (Établissement public à caractère administratif)
- SNC (Société en Nom Collectif)
- Mutuelles, Unions, Fédérations, Syndicat patronal
- Fondation, Fonds de dotation
- Société d'économie mixte (dite SEM, SEML, SAEM)
- SEL (Société d'Exercice Libéral - dont SELARL, SELAS, SELAFA, SELCA, SELASU, SELARLU)
- Exploitation individuelle, Sociétés agricoles à objet civil (GAEC, EARL, SCEA, SCP Agricole)
- SCOP (Société Coopérative et Participative)
- Société civile (immobilière, professionnelle, de moyens)
- Autres sociétés à statut hybride ou spécifique (GIE, GEIE, GE, GFA, GFR...)
- Autres structures publiques ou parapubliques (SPL, SPLA, GIP, EPF)
- Forme juridique européenne (SE, SCE)

3. Quelle est l'année de création de votre organisation ?*

04/07/2026



4. Est-ce que vous projetez de recruter d'ici les 3 prochaines années (hors stagiaires/ alternants) ?*

Oui, ma structure envisage de recruter



5. Quelles sont les raisons qui vous amènent à répondre à l'Impact Score ?*

- Volonté de transparence vis-à-vis des parties prenantes de mon organisation
- Pour engager mon organisation dans une démarche d'impact positif
- Pour identifier les chantiers prioritaires de mon organisation
- A la demande d'un financeur public ou privé dans le cadre d'une demande de financement
- A la demande d'un client
- A la demande d'un fournisseur
- Pour rejoindre le Mouvement Impact France
- Autre (précisez)

6. Si vous avez un logo pour votre organisation, merci de l'importer en ajoutant une PJ

Oui



Pièces jointes :



921.58 Ko

7. Êtes-vous une organisation adhérente au Mouvement Impact France ?*

Non



Limitation des impacts négatifs

Les commentaires et pièces jointes ne sont pas obligatoires, ne sont pas pris en compte dans la notation et ne seront pas publics (y compris si vous choisissez l'option de rendre public votre Impact Score). Libre à vous de les utiliser comme suivi en interne !

100% Complété

33 questions sur 33


Impact social **10.75/16**

INCLUSION DE TRAVAILLEURS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI **2.75/4**

8. Est-ce que vous projetez de recruter d'ici les 3 prochaines années (hors stagiaires/ alternants) ?*

Nous sommes obligés de vous poser cette question à plusieurs reprises afin de pouvoir appliquer des filtres conditionnels. Merci de votre compréhension.

- Oui nous allons continuer de recruter (ma structure a déjà recruté au moins un ETP)
- Oui, ma structure envisage de recruter
- Non, ma structure n'envisage pas de recruter


9. Le saviez-vous ? La France compte environ 12 millions de personnes en situation de handicap. En 2019, 18% des personnes en situation de handicap étaient au chômage, soit environ le double du reste de la population. D'après la loi, tout employeur de 20 salariés et plus doit employer des travailleurs handicapés, mutilés de guerre et assimilés à temps plein ou à temps partiel, dans une proportion de 6 % de l'effectif total. C'est l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés* 

Source : IDDHEA

- Oui
- Non

10. L'équipe dirigeante (ou uniquement fondateur.rice) est-elle composée d'un des profils suivants ?*

- Personne en situation de handicap
- Personne arrivée en France il y a moins de 3 ans
- Personne résidant en QPV (Quartier Prioritaire de la Ville), ou autre zone bénéficiant de dispositifs de soutien et d'incitations économiques (ZFU, ZRR, ZFU, BER, ZMM, ...)
- Personne ayant été au chômage pendant plus d'un an avant ou pendant le lancement du projet
- Personne bénéficiaire des minima sociaux (RSA) avant ou pendant le lancement du projet
- Aucun de ces profils

8.1. Avez-vous embauché ou prévoyez-vous d'embaucher une ou plusieurs personnes éloignées de l'emploi (en situation de handicap, en situation d'insertion, ...) ? 

- Oui, nous avons déjà embauché une ou plusieurs personnes éloignées de l'emploi
- Oui, cela sera une des priorités pour l'organisation
- Oui, nous nous engageons à mener une politique de recrutement inclusive mais nous pouvons difficilement nous projeter sur cette question
- Non, nous adresserons cette problématique dans plusieurs années
- Non, ce n'est pas une priorité pour nous

8.3. Dans vos fournisseurs et prestataires, avez-vous déjà travaillé avec des entreprises sociales inclusives en France, c'est-à-dire des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et du secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA) ?

- Oui, à plusieurs reprises
- Oui, une seule fois
- Non, mais je l'envisage
- Non jamais
- Je n'ai pas de fournisseur et de prestataire

SOUTIEN DE PUBLICS FRAGILES 2.5/4


11. Le saviez-vous ? Le taux de chômage des personnes résidant en QPV est de 23%, soit un chiffre presque 3 fois plus élevé que pour les autres zones géographiques. Ainsi, les entreprises qui cherchent à recruter des personnes qui résident en QPV doivent être valorisées. Nb : cette question ne rapporte pas de points, elle est à titre informatif.* 

Source : Inégalités.fr

- Oui
- Non

8.4. Votre siège social est-il implanté dans une zone prioritaire pour l'emploi (QPV, ZFU, ZRR, ZFU, BER, ZMM, ...) ? 

- Oui
- Non, mais nous prévoyons de nous implanter à moyen terme dans une de ces zones
- Non, aucune de ces zones se trouvent à proximité de ma structure
- Non, ce n'est pas le cas et cela n'est pas prévu

8.6. Est-ce que vous prévoyez/ envisagez d'embaucher une ou plusieurs personnes résidant dans une zone prioritaire pour l'emploi (QPV, ZFU, ZRR, ZFU, BER, ZMM, ...) ? 

- Oui, cela sera une des priorité pour l'organisation
- Oui, nous nous engageons à mener une politique de recrutement en soutien de publics plus fragiles mais nous pouvons difficilement nous projeter sur cette question pour le moment
- Non, nous adresserons cette problématique dans plusieurs années
- Non, ce n'est pas une priorité pour nous
- Non, aucune de ces zones se trouvent sur mon territoire

12. Avez-vous ou prévoyez vous de mettre en place une politique de tarification inclusive ?* 

- Oui, mon organisation a une politique de tarification inclusive.
- Mon organisation envisage de mettre en place une politique de tarification inclusive d'ici 2 ans.
- Non, mon organisation n'a pas de politique de tarification inclusive et n'envisage pas d'en mettre en place dans les 2 prochaines années.
- Non applicable à mon activité.

EGALITÉ FEMMES-HOMMES 3.5/4

13. Le saviez-vous ? L'index égalité professionnelle femmes-hommes place les entreprises de plus de 50 salariés devant une obligation de résultats d'égalité femmes-hommes depuis 2019, sous peine de sanction financière si le score de 75/100 n'est pas atteint à l'index. Les thématiques abordées dans cet index sont disponibles dans l'aide. Nb : cette question ne rapporte pas de points, elle est à titre informatif.*

Voici les thématiques abordées dans cet index : l'écart de rémunération femmes-hommes, l'écart de répartition des augmentations individuelles, l'écart de répartition des promotions (uniquement dans les entreprises de plus de 250 salariés), le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité et la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

- Oui
- Non

8.7. Quelles sont les actions que vous prévoyez de mener dans le cadre d'une politique interne en matière d'égalité de genre au travail auprès de vos futurs collaborateurs ?

- Réduire les écarts salariaux entre les femmes et les hommes
- Promouvoir l'égalité des chances en termes de promotions et d'augmentations
- Garantir l'égalité de traitement après un congé de maternité
- Encourager la parité dans les postes de haute responsabilité
- Aucune de ces options

14. Votre organisation est-elle dirigée par une ou plusieurs femmes ?*

- Oui
- Non

8.8. Est ce que l'un des dirigeants a déjà suivi une formation liée à l'égalité de genre, la diversité en entreprise et le leadership inclusif ?

- Oui, l'un des dirigeants a déjà suivi une formation liée à l'égalité de genre, la mixité en entreprise et le leadership inclusif
- Non, mais nous prévoyons d'en suivre une d'ici 2 ans
- Non, et nous ne prévoyons pas d'en suivre une

INTÉGRATION DES JEUNES ET SENIORS 2/4

15. Le saviez-vous ? Aujourd'hui, les catégories d'âge de la population active qui connaissent le taux d'emploi le plus faible sont les 18-25 ans et les plus de 55 ans hors la diversité intergénérationnelle est une force en entreprise (notamment pour permettre du transfert des connaissances et apprentissages). En 2022, 17,3% des jeunes de 15 à 24 ans étaient au chômage. En 2021, le taux d'emploi des seniors en France (56%) est inférieur à celui de la moyenne de l'Union européenne (60,5 %).*

- Oui
- Non

8.10. L'équipe dirigeante (ou uniquement fondateur.rice, hors associé) est-elle composée d'un des profils suivants ?

- Jeune de moins de 25 ans
- Personne de plus de 55 ans
- Aucun de ces profils

8.12. Est-ce que vous prévoyez d'embaucher (inclusion des stagiaires et alternants) des travailleurs de moins de 25 ans ou de plus de 55 ans ?

- Oui, cela sera une des priorité pour l'organisation
- Oui, nous nous engageons à mener une politique de recrutement intergénérationnelle mais nous pouvons difficilement nous projeter sur cette question
- Non, nous adresserons cette problématique dans plusieurs années
- Non, ce n'est pas une priorité pour nous

16. Quelles mesures vous engagez-vous à prendre dans les 3 prochaines années sur cette partie "Impact Social" de l'Impact Score ?

"Dans les 3 prochaines années, l'association L'Ourson du Lys s'engage à mettre en œuvre les mesures suivantes sur le pilier Impact Social :

Emploi et inclusion : Porter l'équipe de 3 à 5 ETP en CDI locaux d'ici 2028 — engager un partenariat avec une SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Économique) pour des contrats d'insertion sur les postes d'entretien et de service — adhérer à un groupement d'employeurs pour les renforts saisonniers — mettre en place un plan de formation annuel avec prise en charge OPCO.


Handicap : Finaliser la mise en conformité PMR des 2 appartements de plain-pied dès l'ouverture — former l'ensemble du personnel aux 4 familles de handicap avant l'ouverture — ouvrir des séjours adaptés spécifiques pour les personnes en situation de handicap dès l'année 2 — évaluer l'installation d'un élévateur fixe de piscine en phase 2.

Accès aux vacances : Conventionner avec la CAF 31 (VACAF) et l'UNAT Occitanie avant l'ouverture — rejoindre les opérations Seniors en Vacances et 1ers Départs de l'ANCV dès l'année 1 — nouer des partenariats avec les assistantes sociales du CDAS 31 pour l'orientation des familles monoparentales.

Mesure d'impact : Publier un rapport d'impact social annuel selon le référentiel CRESS Occitanie (démarche IMPACT+) dès la première année d'exploitation — réaliser un audit externe tous les 3 ans — renouveler l'Impact Score chaque année pour mesurer la progression."

Impact écologique **11.13/16**

MESURE DE L'EMPREINTE CARBONE **3.5/4**

17. Le saviez-vous ? L'ADEME, à l'origine de la création de l'Association pour la transition bas-carbone (ancienne Association Bilan Carbone), définit le Bilan Carbone® (ou Bilan GES réglementaire) comme un outil de diagnostic qui permet d'analyser les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre des activités d'un périmètre donné. Nb : cette question ne rapporte pas de points, elle est à titre informatif.* 

Les motivations associées pour passer à l'action peuvent être multiples : renforcer son image de marque, construire un avantage concurrentiel, anticiper la loi, booster sa marque employeur, dépenser moins et mieux, prendre du recul, accéder à de nouveaux marchés ou encore accéder à de nouveaux financements ...

- Oui
 Non

18. Avez-vous évalué votre empreinte carbone ?*

- Oui je l'ai réalisé pour mon organisation
 Oui j'ai réalisé mon empreinte carbone personnelle
 Non, mais j'envisage de le faire d'ici 2 ans
 Non, je n'ai pas réalisé mon empreinte carbone

19. Avez-vous fixé un objectif en termes de réduction de l'empreinte carbone de votre organisation ?*

- Oui, nous avons défini un objectif ainsi qu'un plan d'action et une procédure d'évaluation
 Oui, nous avons défini un objectif ainsi qu'un plan d'action
 Oui, nous avons défini un objectif
 Non, nous n'avons pas défini d'objectif

20. Avez-vous fixé un objectif en termes de réduction de la consommation énergétique de votre organisation ?*

- Oui, nous avons défini un objectif ainsi qu'un plan d'action et une procédure d'évaluation
- Oui, nous avons défini un objectif ainsi qu'un plan d'action
- Oui, nous avons défini un objectif
- Non, nous n'avons pas défini d'objectif
- Je n'ai pas le contrôle sur ma consommation énergétique

LIMITATION DE L'EMPREINTE CARBONE **2.3/4**

21. Quelles actions sont mises en place pour limiter l'impact du numérique ?* ⓘ

NB : émissions de gaz à effet de serre (GES) directement émises par les activités de l'entreprise (scope 1)

- Optimiser son stockage des données, messageries comprises (trier sa boîte mail, transmettre des fichiers volumineux de manière responsable, ...)
- Eco-concevoir le site web de son organisation
- Allonger la durée de vie de ses équipements informatiques (notamment via une politique d'achat, de renouvellement ou de location responsable)
- Mon organisation met en place aucune de ces actions
- Nous n'avons pas l'usage du numérique

22. Quelles actions prévoyez-vous de mettre en place pour limiter l'impact du numérique ?*

- Optimiser son stockage des données, messageries comprises (trier sa boîte mail, transmettre des fichiers volumineux de manière responsable, ...)
- Eco-concevoir le site web de son organisation
- Allonger la durée de vie de ses équipements informatiques (notamment via une politique d'achat, de renouvellement ou de location responsable)
- Mon organisation met en place aucune de ces actions
- Nous n'avons pas l'usage du numérique
- Mon organisation met déjà en place toutes ces actions

23. Votre organisation ou celle qui héberge vos bureaux fait elle appel à un fournisseur d'énergie verte ?* ⓘ

NB : émissions de GES indirectes associées à la consommation d'énergie, qui surviennent en dehors des installations de l'entreprise (scope 2)

Si vous travaillez en télétravail, vous pouvez également répondre à cette question.

- Oui, mon organisation a souscrit à un contrat avec un fournisseur d'énergie verte
- Oui, mon organisation envisage de souscrire un contrat avec un fournisseur d'énergie verte d'ici 2 ans.
- Non, mon organisation n'a pas souscrit un contrat de ce type
- Non, mon organisation ne mesure / contrôle pas cette information
- Non, mon organisation ne possède pas ses propres locaux

24. Quelles actions sont mises en place pour favoriser la mobilité douce dans le cadre des déplacements professionnels ?*

NB : émissions de GES indirectes qui échappent au contrôle direct de l'entreprise, englobant souvent les activités en amont et en aval de la chaîne de valeur (scope 3)

- Privilégier et favoriser le covoiturage pour les déplacements professionnels
- Privilégier le train pour les voyages professionnels
- Formalisation d'une hiérarchie des modes de transports en fonction de la distance domicile-travail à parcourir (marche, vélo, transport en commun, covoiturage, etc.)
- Limiter les déplacements en privilégiant les rencontres en visioconférence ou le téléphone
- Si le voyage en avion est inévitable, compenser l'empreinte carbone du voyage
- Mon organisation ne met en place aucune de ces actions

25. Quelles actions prévoyez-vous de mettre en place pour favoriser la mobilité douce dans le cadre des déplacements professionnels ?*

- Privilégier et favoriser le covoiturage pour les déplacements professionnels
- Privilégier le train pour les voyages professionnels
- Formalisation d'une hiérarchie des modes de transports en fonction de la distance domicile-travail à parcourir (marche, vélo, transport en commun, covoiturage, etc.)
- Si le voyage en avion est inévitable, compenser l'empreinte carbone du voyage
- Limiter les déplacements en privilégiant les rencontres en visioconférence ou le téléphone
- Mon organisation ne prévoit de mettre en place aucune de ces actions

BIODIVERSITÉ ET UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES 2.5/4

26. Le saviez-vous ? Potentiellement, toutes les activités humaines peuvent avoir ou ont déjà un impact sur la biodiversité. Toute organisation a le devoir de prendre en compte cet aspect dans ses projets et décisions afin que son activité génère un minimum d'impact sur la biodiversité proche de chez vous ou plus éloignée. Près de 68% des animaux vertébrés sauvages ont disparu en moins de cinquante ans ? Nb : cette question ne rapporte pas de points, elle est à titre informatif.*

Source : Rapport "Planète vivante" - Fond Mondial pour la Nature WWF - septembre 2020

- Oui
- Non

27. Avez-vous réalisé ou prévoyez-vous de réaliser un état des lieux de vos impacts et dépendances à la biodiversité ?*

Par "dépendances à la biodiversité", on parle de matières premières nécessaires à la production d'un produit ou d'un service : matériaux, végétaux, énergie, ...

- Oui, mon organisation a déjà réalisé un état des lieux de ses impacts et dépendances à la biodiversité et a mis en place des outils pour prévenir les atteintes
- Oui, mon organisation a déjà réalisé un état des lieux de ses impacts et dépendances à la biodiversité et prévoit de mettre en place des outils pour prévenir les atteintes
- Oui, mon organisation prévoit de réaliser un état des lieux de ses impacts et dépendances à la biodiversité et prévoit de mettre en place des outils pour prévenir les atteintes
- Non, mon organisation n'a pas réalisé et ne prévoit pas de réaliser un état des lieux de ses impacts et dépendances à la biodiversité

28. Avez-vous fixé un objectif en termes de réduction de la consommation d'eau de votre organisation ?* 

- Oui, nous avons défini un objectif ainsi qu'un plan d'action et une procédure d'évaluation
- Oui, nous avons défini un objectif ainsi qu'un plan d'action
- Oui, nous avons défini un objectif
- Non, nous n'avons pas défini d'objectif
- Mon organisation n'a pas le contrôle sur sa consommation d'eau

ECONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE **2.83/4**

29. Quelle est votre politique en termes de gestion des déchets ?*

- La structure a une politique zéro déchet non valorisé et contribue à l'économie circulaire
- La structure pilote et réduit sa production de déchets et recycle lorsque cela est possible
- La structure trie et recycle une partie de ses déchets
- La structure ne trie pas et ne réduit pas ses déchets
- Mon organisation ne mesure/ contrôle pas cette information

30. D'où proviennent vos achats de produits et de services réalisés auprès de prestataires et fournisseurs ?*

- Plus de la moitié de mes achats proviennent de ma région
- Plus de la moitié de mes achats sont effectués en France
- Plus de la moitié de mes achats sont effectués en Europe
- La majorité de mes achats sont effectués hors Europe
- Mon organisation ne mesure/ contrôle pas cette information

31. Est-ce que vous achetez la majorité des vos équipements (appareils, mobilier, matériaux...) d'origine recyclée, reconditionnée ou de seconde main ?*

- Oui, la majorité des équipements de ma structure sont d'origine recyclée, reconditionnée ou de seconde main
- Non, mais je prévois d'acheter des équipements d'origine recyclée, reconditionnée ou de seconde main d'ici 2 ans
- Non, et je ne prévois pas d'acheter des équipements d'origine recyclée, reconditionnée ou de seconde main

32. Quelles mesures vous engagez-vous à prendre dans les 3 prochaines années sur cette partie "Impact Ecologique" de l'Impact Score ?

Voici votre réponse :

"Dans les 3 prochaines années, l'association L'Ourson du Lys s'engage à mettre en œuvre les mesures suivantes sur le pilier Impact Écologique :

Énergie et climat : Réaliser un bilan carbone complet de la résidence dès la première année d'exploitation et le publier dans le rapport d'impact social annuel — optimiser la chaudière existante et améliorer l'isolation thermique lors des travaux de réhabilitation — viser une progression d'au moins 2 classes énergétiques au DPE — étudier l'installation de panneaux solaires thermiques pour le chauffage de la piscine en phase 2.

Eau : Installer des économiseurs sur l'ensemble de la robinetterie — maintenir la piscine en circuit semi-fermé avec filtration optimisée — mettre en place un suivi mensuel des consommations d'eau et d'énergie — sensibiliser les résidents aux bonnes pratiques (affichage dans les logements).

Déchets et économie circulaire : Généraliser le tri sélectif dans l'ensemble des logements et parties communes — composter les déchets alimentaires du bar-crêperie — supprimer tous les emballages plastiques à usage unique — privilégier le vrac et les produits en verre dans la supérette (phase 2) — récupérer les invendus alimentaires.

Mobilité et transports : Opérer la navette solidaire gratuite résidence–station Luchon-Superbagnères chaque hiver — réduire le trafic automobile individuel en vallée encaissée — mettre à disposition des résidents des vélos ou trottinettes pour les déplacements locaux — sensibiliser les résidents aux transports en commun disponibles.

Achats responsables : Approvisionner le bar-crêperie exclusivement en produits locaux pyrénéens — conventionner avec 10 à 15 producteurs du Comminges pour la supérette phase 2 — utiliser uniquement des produits d'entretien écolabellisés — privilégier les matériaux biosourcés et le réemploi pour 30 % des équipements.

Labels et certifications : Engager une démarche de labellisation Clé Verte ou Ecolabel Européen après la première année d'exploitation — renouveler l'Impact Score annuellement pour mesurer la progression écologique."**

Partage de la valeur et du pouvoir

Les commentaires et pièces jointes ne sont pas obligatoires, ne sont pas pris en compte dans la notation et ne seront pas publics (y compris si vous choisissez l'option de rendre public votre Impact Score). Libre à vous de les utiliser comme suivi en interne !

100% Complété

26 questions sur 26


Partage du pouvoir **12.2/16**

PARTIES PRENANTES DANS LA GOUVERNANCE **3/4**

33. Est-ce que vous projetez de recruter d'ici les 3 prochaines années (hors stagiaires/ alternants) ?*

Nous sommes obligés de vous poser cette question à plusieurs reprises afin de pouvoir appliquer des filtres conditionnels. Merci de votre compréhension.

- Oui nous allons continuer de recruter (ma structure a déjà recruté au moins un ETP)
- Oui, ma structure envisage de recruter
- Non, ma structure n'envisage pas de recruter

34. Avez-vous identifié vos parties prenantes externes, c'est-à-dire l'ensemble des acteurs qui ont un intérêt dans les activités de l'organisation hormis vos collaborateurs ? Si oui, avec quelles typologies de parties prenantes êtes-vous en interaction ?* 

- Investisseurs
- Fournisseurs
- Clients/ Usagers
- Bénéficiaires
- Associations
- Sous-traitants
- Experts (chercheurs...)
- Pouvoirs publics
- Employés/ salariés
- Non mon organisation n'a pas encore identifié ses parties prenantes

35. Avec quelles parties prenantes choisissez-vous de travailler en priorité ?* 

- Mon organisation décide de travailler uniquement avec les parties prenantes les plus engagées de mon écosystème
- Mon organisation veille à travailler au moins avec quelques parties prenantes engagées
- Ce n'est pas un critère, mais mon organisation s'informe de leur niveau d'engagement
- Mon organisation n'a pas d'exigence sur le niveau d'engagement social ou écologique de mes parties prenantes

PLACE DES PARTIES PRENANTES DANS LA DÉCISION **3.75/4**

36. Le saviez-vous ? Le comité social et économique (CSE) est l'instance de représentation du personnel dans l'entreprise qui contribue à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise. Il doit être mis en place dans les entreprises de 11 salariés et plus et a pour mission de présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives sur les différents points (voir aide). Nb : cette question ne rapporte pas de points, elle est à titre informatif.*

Points dans le scope du CSE : salaires, application du code du travail et des autres dispositions légales concernant notamment la protection sociale, conventions et accords applicables dans l'entreprise.

- Oui
- Non

37. Quels rôles jouent les collaborateurs (salariés, stagiaires) dans le processus de décision ?* 

- Les collaborateurs prennent ou prendront part aux décisions stratégiques
- Les avis des collaborateurs sont ou seront consultés
- Les collaborateurs sont ou seront uniquement informés des décisions stratégiques
- Les collaborateurs ne sont ou ne seront ni informés, ni consultés, ni associés aux prises de décision
- Mon organisation n'envisage pas de recruter

38. Comment les parties prenantes "externes" sont impliquées dans la définition de la stratégie de l'organisation et du projet ?* 

Les parties prenantes "externes" désignent les personnes non-salariés de l'organisation mais qui exercent toutefois une influence sur celle-ci.

- Les parties prenantes externes sont associées à la prise de décision stratégique et prennent part aux votes
- Les parties prenantes externes sont consultées et formulent des avis
- Les parties prenantes externes sont uniquement informés des décisions stratégiques
- Les parties prenantes externes ne sont ni informés, ni consultés, ni associés aux prises de décision

PROGRESSION DES SALARIÉS 3.2/4

33.1. Quelles actions sont mises en place dans le cadre de la gestion des ressources humaines ?

- Préparation de l'intégration (accueil et planning des premiers jours, objectifs, temps d'échange, administratif et logistique)
- Organisation d'entretiens annuels (ou plus récurrent)
- Organisation de temps de formation utile à l'entreprise (via le CPF pendant son temps de travail et/ ou organiser des formations hors CPF)
- Accompagnement sur la fin du contrat ou après la démission (entretiens de sortie, maintien du lien, feedbacks constructifs, temps informel d'équipe)
- Aucune de ces actions

33.2. Dans les 3 prochaines années, quelles actions prévoyez-vous de mettre en place dans le cadre de la gestion des ressources humaines ?

- Préparation de l'intégration (accueil et planning des premiers jours, objectifs, temps d'échange, administratif et logistique)
- Organisation d'entretiens annuels (ou plus récurrent)
- Organisation de temps de formation utile à l'entreprise (via le CPF pendant son temps de travail et/ ou organiser des formations hors CPF)
- Accompagnement sur la fin du contrat ou après la démission (entretiens de sortie, maintien du lien, feedbacks constructifs, temps informel d'équipe)
- Aucune de ces actions
- J'ai déjà mis en place toutes ces actions

33.3. Êtes-vous formé (équipe dirigeante) ou avez-vous formé vos collaborateurs (ateliers collectifs/ ateliers de sensibilisation) aux enjeux liés à leur métier et/ou aux enjeux sociaux, éthiques et environnementaux ?

- Formation métier
- Enjeux climatiques et environnementaux
- Transition énergétique
- Enjeux et prise d'action liés à la diversité et l'inclusion
- Enjeux et prise d'action liés aux VHSS (Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels)
- Enjeux de gouvernance collective et participation à la décision et la CNV (Communication Non Violente)
- Aucune formation sur un de ces enjeux

33.4. Dans les 3 prochaines années, envisagez-vous d'être formé (équipe dirigeante) ou de former vos collaborateurs (ateliers collectifs/ ateliers de sensibilisation) aux enjeux liés à leur métier et/ou aux enjeux sociaux, éthiques et environnementaux ?

- Formation métier
- Enjeux climatiques et environnementaux
- Transition énergétique
- Enjeux et prise d'action liés à la diversité et l'inclusion
- Enjeux et prise d'action liés aux VHSS (Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels)
- Enjeux de gouvernance collective et participation à la décision et la CNV (Communication Non Violente)
- Aucune formation sur un de ces enjeux
- Je suis déjà formé sur toutes ces thématiques

STABILITÉ AU TRAVAIL 2.25/4

39. Le saviez-vous ? Il existe des bonnes pratiques en termes de santé mentale pour s'engager sans s'épuiser, consultez-les dans l'infobulle. Nb : cette question ne rapporte pas de points, elle est à titre informatif.* 

Source makesense

- Oui
- Non

40. Avez-vous mis en place une ou plusieurs de ces bonnes pratiques en termes de QVT (qualité de vie au travail)

?* 

- L'optimisation et l'ergonomie des postes de travail (posture ou assise, éclairage)
- Politique de bien être au travail, encourager la santé mentale et physique (espaces de repos, salle de sport, espaces d'écoute)
- Règles fixées en matière de connexion / déconnexion, favoriser un équilibre vie pro/ vie perso
- Politique de télétravail / travail à distance de façon concertée
- Accompagnement des salariées dans leur vie de famille (Parmi les actions suivantes : Places en crèche réservées, aide au financement des modes de garde (hors crèche), référent parentalité identifié, congé maternité prolongé....)
- Congés menstruels
- Semaine de 4 jours
- Aucune de ces options de réponse

41. Dans les 3 prochaines années, prévoyez-vous de mettre en place une ou plusieurs de ces bonnes pratiques en termes de QVT (qualité de vie au travail) ?*

- L'optimisation et l'ergonomie des postes de travail (posture ou assise, éclairage)
- Politique de bien être au travail, encourager la santé mentale et physique (espaces de repos, salle de sport, espaces d'écoute)
- Règles fixées en matière de connexion / déconnexion, favoriser un équilibre vie pro/ vie perso
- Politique de télétravail / travail à distance de façon concertée
- Accompagnement des salariées dans leur vie de famille (Parmi les actions suivantes : Places en crèche réservées, aide au financement des modes de garde (hors crèche), référent parentalité identifié, congé maternité prolongé....)
- Congés menstruels
- Semaine de 4 jours
- Ma structure met déjà en place toutes ses bonnes pratiques
- Aucune de ces options de réponse

42. Quelles mesures vous engagez-vous à prendre dans les 3 prochaines années sur cette partie "Partage du Pouvoir" de l'Impact Score ? 

Gouvernance démocratique : Maintenir et renforcer le principe 1 membre = 1 voix inscrit dans les statuts — organiser au minimum une Assemblée Générale annuelle ouverte à tous les membres — encourager l'adhésion des résidents, des salariés et des partenaires locaux comme membres de l'association — viser 50 membres actifs d'ici 2028.

Participation des salariés : Associer les salariés aux décisions opérationnelles via des réunions d'équipe hebdomadaires — organiser une réunion annuelle salariés-bureau pour présenter les comptes et les orientations stratégiques — permettre aux salariés de devenir membres de l'association et de voter en AG — mettre en place un registre de suggestions accessible à tous.

Partage de la valeur **13.75/16**

PARTAGE DE LA VALEUR ENTRE LES PARTIES PRENANTES **2.75/4**

43. Le saviez-vous ? Certains dispositifs permettent de partager au mieux la valeur au sein d'une entreprise : épargne salariale (intéressement ou participation), prime partage de la valeur (PPV). Nb : cette question ne rapporte pas de points, elle est à titre informatif. 

Epargne salariale (intéressement ou participation), prime partage de la valeur (PPV)

- Oui
- Non

33.7. Envisageriez-vous donner des parts de votre société à vos salariés dans les 3 prochaines années ? 

- Oui, à la majorité de nos salariés
- Oui, à quelques salariés ayant un poste stratégique
- Non, nous préférons ne pas partager le capital avec nos salariés
- Il est encore trop tôt pour se projeter
- Mon statut juridique ne me permet de proposer de l'actionnariat salarié

33.8. Si votre organisation génère des bénéfices dans les 3 prochaines années, où prévoyez-vous d'allouer ces bénéfices ?

- Réinvestir dans mon organisation (investissements de biens ou de services, revalorisation des salaires, ...)
- Reverser aux fondateurs associés du projet
- Reverser les bénéfices uniquement aux investisseurs
- Reverser aux salariés via un dispositif de prime de partage de la valeur par exemple
- Réaliser des dons
- Mon organisation n'envisage pas de faire de bénéfices dans les 3 prochaines années

ECARTS DE RÉMUNÉRATION 3/4

44. Dans votre business plan prévisionnel, quel est l'écart de rémunération que vous avez envisagé entre le plus bas et le salaire médian ?* 

- Plus de 5
- Entre 2 et 2,9
- Moins de 2
- Tout le monde aura le même niveau de rémunération
- Mon organisation n'envisage pas de recruter

45. Avez-vous une grille salariale transparente que vous transmettez à vos équipes ?*

- Oui j'ai une grille salariale transparente
- Non, mais mon organisation prévoit d'en avoir une
- Non et je n'envisage pas d'en avoir une

PLACEMENTS FINANCIERS RESPONSABLES 4/4

46. Le saviez-vous ? A l'avenir, vous pouvez réaliser des placements par votre organisation dans des supports financiers (fonds, livrets) en privilégiant ceux qui ont au moins un des labels suivants (voir la bulle informative) afin de permettre que votre argent soit au service de l'environnement. Nb : cette question ne rapporte pas de points, elle est à titre informatif.*

- Oui
- Non

47. Dans quelle banque avez-vous votre compte principal ?* 

- Banque de Polynésie
- Banque Populaire
- Banque de Tahiti
- Blank
- BNP Paribas
- Caisse d'Epargne
- Crédit Agricole / LCL
- Crédit Coopératif
- Crédit Mutuel Arkea
- Crédit Mutuel / CIC
- GreenGot
- Helios
- HSBC
- ING France
- La Banque Postale
- La NEF
- Memo Bank
- Qonto
- Revolut
- Shine
- Société Générale
- Socredo
- La banque de mon organisation ne figure pas dans cette liste

48. Le critère social et écologique a-t-il été pris en compte dans le choix de votre banque ?*

- Oui
- Non mais mon organisation prévoit d'en changer sur ces critères
- Non

MÉCÉNAT 4/4


49. Le saviez-vous ? Le mécénat financier désigne les dons en argent faits par des entreprises ou des particuliers à des organismes d'intérêt général, sans contrepartie directe. En France, ces dons sont encouragés par des dispositifs de défiscalisation : ils sont déductibles de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % des sommes versées, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes. Si ce plafond est dépassé, l'excédent peut être reporté sur les cinq exercices suivants.*

- Oui
- Non

50. Avez-vous réalisé ou prévoyez-vous de réaliser des dons financiers ou matériels ?* 

Exemples de dons matériels : collecte alimentaire, de matériel informatique, de vêtements, de produits d'hygiène

- Oui
- Non, mais j'envisage de le faire d'ici 2 ans
- Je suis une association à but non lucratif
- Non et je ne prévois pas de le faire

51. Avez-vous donné ou prévoyez-vous de donner de votre temps de travail ou de vos compétences professionnelles pour soutenir une organisation à impact positif, un jeune entrepreneur, ou des personnes dans le besoin ?* 

Les organisations à impact positif peuvent agir en faveur de l'environnement, des questions sociales, d'une cause en particulier, etc... (coaching d'entrepreneurs, mentorat...)

- Oui
- Non, mais j'envisage de le faire d'ici 2 ans
- Je suis une association à but non lucratif
- Non, je n'ai pas donné ni prévois de donner de mon temps ou compétences

52. Quelles mesures vous engagez-vous à prendre dans les 3 prochaines années sur cette partie "Partage de la Valeur" de l'Impact Score ? 

Réinvestissement des excédents : Maintenir le principe de non-lucrativité intégrale inscrit dans les statuts — 100 % des excédents réinvestis dans l'objet social — priorité donnée à la réduction des tarifs des tranches les plus modestes et à l'amélioration des équipements collectifs gratuits — aucun mécanisme de distribution aux membres ni au bureau. Rémunération juste et progressive : Maintenir un ratio max/min inférieur à 2 sur toute la période — revaloriser les salaires en fonction de l'inflation (IRL) dès que l'équilibre financier est atteint (an 3) — mettre en place une grille salariale transparente et affichée — assurer l'égalité de rémunération à poste et ancienneté équivalents.

Stratégie à impact positif

Les commentaires et pièces jointes ne sont pas obligatoires, ne sont pas pris en compte dans la notation et ne seront pas publics (y compris si vous choisissez l'option de rendre public votre Impact Score). Libre à vous de les utiliser comme suivi en interne !

100% Complété



16 questions sur 16

Stratégie à impact positif **26.66/36**

ENGAGEMENT POUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE **6/10**

53. Comment votre organisation aborde-t-elle la question de la transition écologique et sociale dans sa stratégie ?*

- Au coeur de sa mission
- Très impliqué
- Plutôt impliqué
- Peu ou pas impliqué

54. Quel(s) objectif(s) de développement durable l'activité de votre organisation poursuit en priorité ?*

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) définissent 17 priorités pour un développement socialement équitable, sûr d'un point de vue environnemental, économiquement prospère, inclusif et prévisible à horizon 2030. Ils ont été adoptés en septembre 2015 par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030. (source Novethic)

- 1) Pas de pauvreté
- 2) Faim "zéro"
- 3) Bonne santé et bien-être
- 4) Education de qualité
- 5) Egalité entre les sexes
- 6) Eau propre et assainissement
- 7) Energie propre et d'un coût abordable
- 8) Travail décent et croissance économique
- 9) Industrie, innovation et infrastructure
- 10) Inégalités réduites
- 11) Villes et communautés durables
- 12) Consommation et production responsables
- 13) Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14) Vie aquatique
- 15) Vie terrestre
- 16) Paix, justice et institutions efficaces
- 17) Partenariats pour la réalisation des objectifs
- Aucun de ces 17 Objectifs de Développement Durable

55. Quels moyens votre organisation mobilise-t-elle pour atteindre ces objectifs ?*

- Mon organisation intègre et traite régulièrement les enjeux environnementaux et sociaux en mettant en place des politiques internes spécifiques et en allouant des ressources dédiées
- Mon organisation implique activement ses parties prenantes internes en les informant, les formant et en les engageant dans des initiatives collaboratives
- Mon organisation s'appuie sur une dynamique collective en participant à des réseaux, coalitions ou initiatives territoriales pour impulser des projets ou des actions en lien avec ces enjeux
- Aucun de ces moyens ne correspond à ce que fait mon organisation

IMPACT DU CŒUR D'ACTIVITÉ **7.66/10**

56. Quel est votre secteur d'activité principal ?*

Les activités suivantes sont considérées comme controversées : activités minières, alcool, armes, énergies fossiles, exposition au gaz et au charbon, jeux d'argent et casinos, pornographie, tabac.

- Administration publique
- Agriculture, sylviculture & pêche
- Aéronautique
- Alcool
- Armes & Défense
- Arts, Spectacles, Loisirs & Culture
- Banque, Assurance & Finance
- Bois, Papier, Carton & Imprimerie
- BTP, Construction & Aménagement
- Chimie, Science et Technique
- Commerce, Négoce & Distribution
- Eau & Déchets
- Edition, Information & Communication
- Electricité & Energie
- Energies renouvelables
- Enseignement, Education & Formation
- Etudes & Conseils
- Gaz naturel, charbon & énergies fossiles
- Hébergement & Restauration
- Immobilier
- Industrie manufacturière
- Industrie Pharmaceutique & Hygiène
- Industries alimentaires & fabrication de boissons
- Industries extractives
- Informatique, Electronique & Télécoms
- Jeux d'argent et casinos
- Machines & Equipements
- Métallurgie & Travail du Métal
- Plastique & Caoutchouc
- Santé & Social
- Services à la personne et à domicile
- Services aux Entreprises
- Tabac
- Textile, Habillement & Chaussures
- Tourisme & Voyage
- Transports & Logistique

57. Quelle est la raison principale pour laquelle vous avez créé votre organisation ?*

- Pour participer à résoudre un problème social et/ou écologique
- Pour des raisons financières
- Pour m'épanouir dans mon activité professionnelle (autonomie, indépendance, défis...)
- Pour apporter une solution qui n'existait pas sur mon territoire

58. Votre organisation est-elle engagée dans son cœur d'activité sur un des modèles économiques suivants ?*

- Economie circulaire
- Economie de la fonctionnalité / Economie d'usage
- Economie collaborative
- Economie sociale et solidaire
- Economie régénérative
- Aucun de ces modèles économiques

59. Avez-vous mis en place une démarche de conception universelle pour certains de vos produits/services ?* 

- Oui
- Non, mais je prévois de le faire d'ici 2 ans
- Non, et je ne prévois pas de le faire
- Non applicable à mon activité
- Mon organisation ne mesure/contrôle pas cette information

STATUTS, AGRÉMENTS, LABELS, CERTIFICATIONS ET SCORES 10/10

60. Le saviez-vous ? Impulser une démarche de labellisation pour son entreprise présente des avantages comme par exemple faire un diagnostic sur des questions précises, communiquer ce diagnostic à ses parties prenantes ou encore embarquer ses collaborateurs et améliorer sa marque employeur. Nb : cette question ne rapporte pas de points, elle est à titre informatif.*

- Oui
- Non

61. Faites-vous partie de l'économie sociale et solidaire ?*

- Association loi 1901
- Association reconnue d'intérêt général
- Association reconnue d'utilité publique
- Entreprise adaptée
- ESAT
- Fondation
- Mutuelle, Union et Fédération
- SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)
- Société coopérative (SCOP...)
- SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique) : entreprises d'insertion, entreprise de travail temporaire d'insertion, atelier et chantier d'insertion, association intermédiaire)
- Société commerciale de l'ESS
- Aucune de ces réponses

62. Avez-vous un de ces engagements statutaires ?*

- Agrément ESUS
- Statut d'entreprise à mission
- Raison d'être clairement formulée dans les statuts
- Aucun de ces engagements statutaires

63. Il existe aujourd'hui de nombreux labels, certifications et scores sur le marché. Quels sont ceux que vous souhaitez obtenir dans les 3 prochaines années ou qui sont un critère de choix chez vos fournisseurs, partenaires ... ?*

Notez que tous les labels et certifications ne se valent pas.

- Agriculture Biologique / Bio Europe / Bio ED / Demeter
- Alliance (Diversité + Egalité), par AFNOR
- AOP (Appellation d'Origine Protégée) - AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) / STG (Spécialité Traditionnelle Garantie) / IGP (Indication Géographique Protégée) / Label Rouge
- Artisan Socialement Responsable
- B Corp
- BEE par Prestaterre (performance globale du bâtiment)
- Biodiversity Progress (par Agence Lucie)
- Certificat EcoEntreprise
- Certification "Relations Fournisseurs Durables et Achats Responsables" / Label Approvisionnement Responsable (UEBT)
- Charte d'impact de l'Institut de la Finance Durable
- Charte SISTA
- Choose My Company
- CIES (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale)
- Clef Verte / Label Tourisme et Handicap / Label Gîtes Panda / Label Ecogîte / Ecotable / Fig
- Confiance Textile par Oeko-Tex / SloWeAre / France Terre Textile / Les Ateliers Engagés
- Ecolabel Européen
- EcoVadis Bronze ou Silver
- EcoVadis Gold ou Platinum
- Empl'itude
- Entreprise / Territoires Engagés pour la Nature
- Ethibel
- Finansol
- FSC (Forest Stewardship Council)
- Greenfin
- Greentech Innovation / Coq Vert
- HQE (Haute Qualité Environnementale) / Label BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) / Label LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) / TopSite / RGE
- HQE Bâtiment Durable par Certivea
- Imprim'vert
- ISO 14 000 (management environnemental)
- ISO 26 000
- ISO 50 001 (performance énergétique)
- ISO 9 000 (management de la qualité)
- Label Coopératives So Responsables
- Label Cosmebio / Natrue / COSMOS Organic
- Label Cradle-to-Cradle
- Label Engagé RSE
- Label Enseigne Responsable / Artisan socialement responsable
- Label EnVol (par Agence LUCIE)
- Label ESS ADN
- Label Fairmined
- Label Fairtrade / Label Producteurs Paysans / Fair for Life / Label WFTO / Tourisme Equitable / Agriéthique France / Bio Equitable en France / Biopartenaire
- Label GOTS (Global Organic Textile Standards)
- Label Great Place to Work France

- Label Human for Client
- Label Initiative Remarquable
- Label ISR
- Label LUCIE
- Label Marine Stewardship Council (MSC)
- Label Mon coiffeur s'engage
- Label Numérique Responsable (par Agence Lucie)
- Label One Voice
- Label Origine France Garantie
- Label PME+
- Label Positive Company
- Label Prestadd
- Label Proprement Engagés
- Label R&S
- Label RECQ / Label LongTime
- Label Responsible Care
- Label Responsible Wool Standard
- Label Réunir RSE
- Label RSE Agences Actives
- Label RSE de la FNB (Fédération Nationale des Boissons)
- Label RSEi
- Label RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil)
- Label TopSite
- Label Toumaï (par Agence Lucie)
- Label Vignerons Engagés / HVE (Haute Valeur Environnementale) / Terra Vitis / Vergers Ecoresponsables / Agriconfiance
- Label Votre Institut Responsable Pour une Beauté Durable
- NF Environnement
- Optic for Good / THQSE
- PEFC
- Print'Ethic
- Production 100% Locale, par Unicem
- Responsibility Europe / Business Working Responsibility
- Science Based Target Initiative (SBTI)
- SCOP BTP RSE
- SFDR Article 8
- SFDR Article 9
- Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies
- Signataire PRI (Principles for Responsible Investment)
- Solar Impulse
- Startup Engagée
- UNGC (United Nations Global Compact)
- Vegan / Eve Vegan / Végétarien
- World's Most Ethical Companies, by Ethisphere
- Label RFAR (Relations fournisseurs et achats responsables)
- Planet Score
- Aucun label ou certification
- Autre (précisez)

64. Est-ce que vous envisagez de procéder à un des choix stratégiques suivants au cours des prochaines années pour préserver l'engagement social et écologique de votre organisation?*

- Mon organisation pourrait choisir de ne pas se développer sur un marché, car un développement sur ce marché (produits, services ou zone géographique...) ne permettait pas à la structure d'être suffisamment responsable d'un point de vue social et écologique (réglementation social et environnemental trop éloigné du standards européen, externalité environnementale négative/ pollution)
- Mon organisation pourrait choisir de ne pas accepter un financement car la structure qui souhaitait nous financer n'était pas assez engagée d'un point de vue social ou écologique
- Mon organisation pourrait choisir de ne pas travailler avec un client car il n'était pas assez engagé pour la transition écologique et sociale
- Mon organisation pourrait choisir de ne pas se rendre à un évènement ou une opportunité business pour des raisons environnementales (ne pas prendre l'avion par exemple)
- Non, mon organisation n'envisage pas de procéder à un de ces choix précédents pour des raisons sociales et écologiques

65. Quels critères de sélection sociaux et écologiques appliquez-vous ou allez-vous appliquer à la sélection de vos fournisseurs et prestataires ?*

- J'ai déjà ou j'envisage de créer une charte qui doit être signée par tous mes fournisseurs (Supplier Code of Conduct)
- J'ai déjà ou j'envisage de demander à mes fournisseurs de répondre à un label / score / certification témoignant de leur engagement social et écologique
- Je serai prêt à refuser de travailler avec des fournisseurs car ils ne sont pas assez engagés d'un point de vue social ou écologique
- Aucune de ces actions

66. Avez-vous l'intention de sensibiliser vos parties prenantes et clients à la transition écologique et sociale ?* 

- Oui, dans toutes nos actions de communication
- Oui, dans la plupart de nos actions de communication
- Parfois, dans certaines de nos actions de communication
- Jamais, dans aucune de nos actions de communication
- Nous ne menons pas d'actions de communication

67. Vous êtes vous déjà renseigné sur la responsabilité territoriale des entreprises (RTE) ?* 

- Non je ne connaissais pas
- Oui, j'envisage de le mettre en place
- Oui, je le fais déjà

68. Quelles mesures vous engagez-vous à prendre dans les 3 prochaines années sur cette partie "Stratégie à impact positif" de l'Impact Score ? 

Finalité sociale — renforcement du modèle : Maintenir et renforcer la tarification modulée par quotient familial CAF comme dispositif central et permanent — étendre la capacité d'accueil de 12 à 20 logements en phase 2 — porter le nombre de séjours de familles modestes (QF < 700 €) à 35 % des nuitées totales en an 3 — rejoindre les opérations ANCV Seniors en Vacances et 1ers Départs dès l'année 1. Labels et certifications : Engager la démarche Clef Verte dès la première année d'exploitation — obtenir le Label Tourisme et Handicap en année 2 après formation complète du personnel et conformité PMR — demander le Label ESS ADN auprès du réseau ESS France — étudier l'Ecolabel Européen en année 3 — exiger les labels AOP, AOC, IGP et Label Rouge comme critères de sélection des fournisseurs pour le bar-crêperie et la supérette. Mesure et transparence de l'impact : Publier un rapport d'impact social annuel selon le référentiel CRESS Occitanie (démarche IMPACT+) dès la première année d'exploitation — y intégrer tous les indicateurs mesurables (séjours, économie réalisée, emplois, retombées territoriales, empreinte carbone) — réaliser un audit externe tous les 3 ans — renouveler l'Impact Score annuellement — rendre public le rapport sur le site de l'association.